



Henri Pousseur, l'ouverture

■ Homme-orchestre de la création et de la recherche, Henri Pousseur vient de prendre sa retraite en tant que professeur à l'ULg et au Conservatoire. Toute une vie à faire s'entrecroiser musique, texte, réflexion esthétique et enseignement.

Ouverture : nul terme qui rende mieux compte de la carrière de Henri Pousseur. Ouverture formelle de l'œuvre par introduction d'un aléatoire contrôlé. Ouverture de la musique la plus savante à d'autres univers sonores (ethniques, populaires, urbains...). Ouverture du texte musical au texte littéraire (Baudelaire, Rimbaud, Butor...). Ouverture institutionnelle du Conservatoire de Liège sur l'ULg — et vice versa — avec la mise sur pied, en 1990, de la filière "Arts et Sciences de la musique" dans la section de Communication. Ouverture, en général, de l'espace des formes sur le monde vécu. C'est que, nous confia-t-il, « il ne faut jamais figer les choses : il faut ouvrir les portes, y introduire les clés adéquates. Et pas seulement pour les musiciens. Si l'on détenait les bonnes clés, l'humanité serait probablement meilleure. »

Du sérialisme intégral au sérialisme élargi

La musique sérielle, dont il fut avec Boulez ou Stockhausen l'un des principaux chefs de file, a représenté dans les années cinquante une avancée considérable dans l'expérimentation de nouveaux

codes d'écriture, voués à la plus extrême rigueur compositionnelle. Au prix parfois d'une radicalité "jacobine" dont H. Pousseur aura été l'un des premiers à vouloir se déprendre, sans rompre avec une expérience qui fut des plus fécondes. « Plus tard, se rappelle-t-il, il y a eu un élargissement de la base, il a fallu se rendre compte qu'il ne fallait pas se couper du passé ni des traditions, mais avoir une relation critique au passé. Je suis toujours resté fidèle à la musique sérielle en l'élargissant, en l'ouvrant, en la dégageant des scories du passé. »

À l'avant-garde musicale dans les années cinquante, H. Pousseur sera mis, selon son expression, « au ban officiel de la musique contemporaine » pour s'être engagé, avec Michel Butor, dans l'aventure textuelle et musicale de l'opéra *Votre Faust* (1960-1968), qui rompa avec les diktats esthétiques de l'époque. Et qui marqua le premier temps d'une collaboration intense entre le compositeur et l'écrivain, dont le tout récent *Sablier du Phénix* porte encore témoignage.

Un pédagogue sur la brèche

Dès la fin des années soixante, enseignant à Buffalo, H. Pousseur connecte son travail de compositeur avec la mise en jeu d'une pédagogie elle aussi résolument ouverte. Retour des USA, il regroupa les expériences engagées avec l'Ensemble Musique Nouvelle, dirigé par P. Bartholomé, et le Studio électronique pour installer à leur croisement un espace de pédagogie créatrice, dont devait naître le Centre de recherche

musicale de Wallonie. Première tentative, réussie, de bousculer les lourdes structures officielles du Conservatoire. « Cela a si bien fonctionné, précise-t-il, qu'en 1985 on m'a contacté pour mettre sur pied l'Institut pédagogique de la musique à Paris, actuellement intégré à la Cité de la musique. » Professeur puis pilote d'une institution dont il a profondément modifié l'esprit en ouvrant aux pratiques musicales les plus diverses, H. Pousseur peut être ainsi considéré non seulement comme le créateur de nouvelles musiques mais aussi comme le maître d'œuvre d'une nouvelle façon de penser et d'enseigner la musique.

L'esprit d'ouverture est une habitude intérieure — une philosophie de vie — à laquelle celui qui en est habité ne peut se soustraire. Rien d'étonnant dès lors si H. Pousseur, à l'heure (officielle) de la retraite, fourmille de projets : musique, écriture, recherche. Les sollicitations sont nombreuses, comme il nous l'a confié en fin (ouverte) à notre entretien : « Je me laisse surprendre par les demandes, mais j'espère que la société évoluera pour faire une place plus grande encore à la musique... »

Étienne Lambert
avec Pascal Durand

Le 12 avril, dans la grande salle du Conservatoire, l'université de Liège rendra hommage au musicien liégeois pour son admission à la retraite. Le public pourra assister gratuitement à une série de quatre concerts centrés sur des œuvres de Pousseur et de ses disciples.

La Ville Parjure : « nos mauvais sangs »

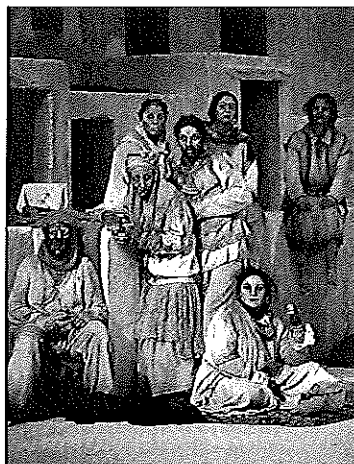
■ Le sang versé par les médecins ne se reverse pas. Aucun procès de l'affaire du sang contaminé ne cicatrifiera nos plaies. Avec Hélène Cixous, les Érinnyes reviennent pour venger les hémophiles morts par le sang. Rencontre avec l'auteur de La Ville Parjure, femme en lutte contre les mémoires exsangues.

Le Quinzième Jour : De votre passé féministe, vous semblez avoir gardé le sens de l'action. Comment vos écrits ont-ils rencontré les désirs théâtraux d'Ariane Mnouchkine ?

Hélène Cixous : J'ai rencontré Ariane dans des circonstances politiques. En 1972, nous avons monté une pièce de quatre minutes pour interpeller les gens sur les prisons. Ce spectacle a été joué très rarement car, à l'époque, la police était encore très violente. À peine arrivées, on nous embarquait. C'est sous les coups de matraques qu'est née notre amitié, mélange décisif d'action citoyenne et de théâtre.

Q. J. : La Ville Parjure ou le Réveil des Érinnyes est une tragédie autour du scandale du sang contaminé. Plus que d'une exposition du processus de dépression que constitue la maladie, il s'agit d'une œuvre portant sur la responsabilité. Comment est né le projet ?

H. C. : Nous cherchions dans le monde actuel la métaphore de la plus grande douleur. Aux débuts de cette décennie, les possibilités étaient, hélas, très nombreuses. Nous est venue à la figure, en coup terrible, l'affaire du sang contaminé. Le drame était



porteur d'une incroyable violence. Dans nos pays se prévalant de rapports privilégiés à la démocratie et à la dignité humaine jaillit le crime le plus crapuleux : celui qui voit des médecins, fêrus de bioéthique, empoisonner des malades. Ce scandale est presque au-delà de la tragédie. Peut-être ce projet est-il né du ruisseau de sang que l'odieux charriait !

Q. J. : L'architecture de la pièce fait ressurgir les Érinnyes, divinités antiques chargées de faire justice. Elles s'y réveillent afin de poursuivre les responsables de l'homicide. Histoire de montrer la vanité du progrès technique face à la persistance du Mal ?

H. C. : La présence du Mal est malheureusement permanente. Dans la lignée terrifiante des criminels et des victimes, le crime change de forme au rythme

où la science évolue. L'inventivité humaine en ce domaine a quelque chose d'effroyable. Parfois, nous pensons toucher à l'abomination totale ; "Voilà le crime le plus grand qui ait été perpétré !", et ensuite pousse en nous la certitude qu'un autre viendra plus terrible, plus humain encore. Alors, les Érinnyes refont surface, attirées par l'odeur du sang innocent qui souille les mains abjectes.

Q. J. : Si le crime n'a pas changé, les procédures de justice ont, elles, varié. Durant le procès qui a conclu l'affaire, à plusieurs reprises a été évoquée l'hypothèse voulant que l'on puisse être "responsable mais pas coupable". Peut-on ainsi cracher sur les tombes en séparant responsabilité et culpabilité ?

H. C. : La responsabilité et la culpabilité sont deux notions hétérogènes ; pourtant, en conscience, on ne devrait pas pouvoir les distinguer. La question de la responsabilité est une question noble. Alors qu'au fond la culpabilité est sans mystères, la responsabilité est toujours mystérieuse parce que son avec est reporté. En dernière instance, l'humain ne rejette pas la culpabilité, il dénie sa responsabilité. Ce qui fait souffrir les victimes, c'est que les coupables ne se reconnaissent jamais comme responsables. Les victimes attendent, dans leur innocence, que la justice proclame la culpabilité. Or, les criminels n'avouent jamais, ils sont toujours les premiers à s'absoudre. Sans justice, les victimes subissent une seconde violence.

Propos recueillis par Thomas Lemahieu

Le Théâtre de la Place (réservations : 041/42.00.00) présente La Ville Parjure ou le Réveil des Érinnyes, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, du 20 au 23 avril 1995 à la Caserne Fonck, 63 de la Constitution. Le texte en a paru aux Éditions du Soleil (1994).

Ce qu'ils en disent

Le Petit Robert : Compositeur belge (Malmédy, 1929). Élève des conservatoires de Liège et de Bruxelles, il s'initia aux techniques du dodécaphonisme et subit l'influence de Webern, Boulez et Stockhausen. Prnc. œuvres : *Quintette à la mémoire de Webern* (1955), *Symphonie à 15 solistes* (1955), *Mobile*, pour deux pianos (1958), *Rimes*, pour différentes sources sonores (1959) et deux opéras, *Électre* et *Votre Faust* (argument de M. Butor), qui ressortissent au domaine de la musique aléatoire.

Michel Butor, écrivain : « Henri Pousseur est né le 23 juin 1929, à Malmédy, région frontalière longtemps sous la domination du royaume de Prusse. On ne saurait trop insister sur la genèse de cette origine dans la formation du compositeur, impatient de franchir toutes les frontières et de se libérer des tyrannies de quelque centre extérieur... » (in La Musique en Wallonie et à Bruxelles.)

Umberto Eco, sémiologue : « [Chez Pousseur] l'œuvre constitue moins un morceau qu'un champ de possibilités, une invitation à choisir. » (in L'Œuvre ouverte.)

Claude Ledoux, compositeur : « J'ai été de ses élèves, c'est lui qui m'a ouvert à la musique contemporaine. M'ont frappé la culture énorme du personnage et son extraordinaire écoute intérieure. Un jour, lisant une de mes pièces, d'emblée il remarqua : "là, c'est un bécane au lieu d'un bémol". Et, en la jouant plus tard, je me suis rendu compte qu'il avait raison... »

**15 jours
15 secondes**
TAC
TAC
TAC

Cabaret

Les 6, 7, 8, 13, 14 et 15 avril, trois jeunes têtes brûlées organisent des "visites guidées en Pologne", où même les choses les plus banales finissent par arriver. Les pieds ancrés sur une scène minuscule, Ardent Léviser à le droit de dire tout, quitte à blesser les ballons de foot ronds, les cygnes alcooliques, les princes charmants distraits et les maris en pâte à modeler. La Tricyclette de Pologne, cabaret moral et plural, d'après Slawomir Mrozek, au Cirque Divers (en Roture, 13, 4020 Liège), à 20h15.

Quatuors

Les étudiants de deuxième licence en Géologie investiront la salle académique de l'ULg le 12 avril 1995 à 19h30. Ceci constituera la première étape de leur voyage de fin d'études. Étape décisive et agréable car, musique de chambre aidant, les géologues espèrent obtenir une aide financière pour les "véritables" excursions dans les Pyrénées en mai et en Norvège pendant les vacances. Le programme très varié s'étendra de Haydn au jazz, interprété par des quatuors à cordes, à bassons et à clarinettes, tous issus de l'ensemble Jean-Noël Hamal.